

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01568

Numéro SIREN : 377 610 928

Nom ou dénomination : VIEW POINT

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2020 sous le numéro de dépôt 4239

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 24/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/4239

Déposant :

Nom/dénomination : VIEW POINT

Forme juridique : Société anonyme à conseil d'administration

N° SIREN : 377 610 928

N° gestion : 2017 B 01568

DÉSIGNATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
N° de compte 01390 CIVRIEUX		Durée de l'exercice précédent* 12					
9	2	8	0	0	0	5	5
			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le 30/06/2019				
(I)	AA	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
	AB		AC				
	CX		CQ				
Immobilisations	AF		AG				
	AH		AI				
Immobilisations financières	AJ		AK				
	AL		AM				
	AN		AO				
	AP		AQ				
Immobilisations corporelles	AR	2 882	AS 122	2 759			
Immobilisations financières	AT	23 897	AU 20 613	3 283			
	AV		AW				
	AX		AY				
Immobilisations incorporelles	CU	1 225	CV 490	735			
Immobilisations corporelles	BB		BC				
Immobilisations financières	BD	50 000	BE 50 000				
	BF		BG				
Immobilisations incorporelles	BH	3 000	BI	3 000			
TOTAL (II)	BJ	81 004	BK 71 226	9 778			
Immobilisations corporelles	BL	33 383	BM	33 383			
Immobilisations financières	BN		BO				
	BP		BQ				
	BR		BS				
Immobilisations incorporelles	BT		BU				
Immobilisations corporelles	BV		BW				
Immobilisations financières	BX	439 806	BY	439 806			
	BZ	611 864	CA 121 646	490 218			
	CB		CC				
	CD		CE				
	CF	240 278	CG	240 278			
	CH	1 800	CI	1 800			
TOTAL (III)	CJ	1 327 134	CK 121 646	1 205 488			
Immobilisations corporelles	(IV) CW						
Immobilisations financières	(V) CM						
	(VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 408 138	IA 192 872	1 215 266			
	CP		(3) Part à plus d'un an CR				

(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes

(3) Part à plus d'un an CR

Stocks :

Créances :



[Signature]

POINT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
(Dont versé :40 000.....)		DA	40 000
pport, ...		DB	
écart d'équivalence EK)	DC	
		DD	4 000
elles		DE	
nt réserve spéciale des provisions ur fluctuation des cours	B1)	DF	
nt réserve relative à l'achat euvres originales d'artistes vivants*	EJ)	DG	598 976
		DH	
(bénéfice ou perte)		DI	(51 216)
		DJ	
		DK	
		DL	591 759
rticipatifs		DM	
		DN	
		DO	
		DP	
		DQ	
		DR	
		DS	
		DT	
blissements de crédit (5)		DU	220 224
vers (Dont emprunts participatifs EI))	DV	4 387
mmandes en cours		DW	
tachés		DX	133 319
		DY	258 370
		DZ	
ptes rattachés		EA	2 822
		EB	
		EC	619 122
		ED	4 384
		EE	1 215 266
		1B	
capital		1C	
e réévaluation (1959)		1D	
on libre		1E	
ation (1976)		1F	
lues à long terme *		1G	
nce à moins d'un an		1H	465 193
, et soldes créditeurs de banques et CCP		1I	
		1J	
		1K	
		1L	
		1M	
		1N	
		1O	
		1P	
		1Q	
		1R	
		1S	
		1T	
		1U	
		1V	
		1W	
		1X	
		1Y	
		1Z	
		2A	
		2B	
		2C	
		2D	
		2E	
		2F	
		2G	
		2H	
		2I	
		2J	
		2K	
		2L	
		2M	
		2N	
		2O	
		2P	
		2Q	
		2R	
		2S	
		2T	
		2U	
		2V	
		2W	
		2X	
		2Y	
		2Z	
		3A	
		3B	
		3C	
		3D	
		3E	
		3F	
		3G	
		3H	
		3I	
		3J	
		3K	
		3L	
		3M	
		3N	
		3O	
		3P	
		3Q	
		3R	
		3S	
		3T	
		3U	
		3V	
		3W	
		3X	
		3Y	
		3Z	
		4A	
		4B	
		4C	
		4D	
		4E	
		4F	
		4G	
		4H	
		4I	
		4J	
		4K	
		4L	
		4M	
		4N	
		4O	
		4P	
		4Q	
		4R	
		4S	
		4T	
		4U	
		4V	
		4W	
		4X	
		4Y	
		4Z	
		5A	
		5B	
		5C	
		5D	
		5E	
		5F	
		5G	
		5H	
		5I	
		5J	
		5K	
		5L	
		5M	
		5N	
		5O	
		5P	
		5Q	
		5R	
		5S	
		5T	
		5U	
		5V	
		5W	
		5X	
		5Y	
		5Z	
		6A	
		6B	
		6C	
		6D	
		6E	
		6F	
		6G	
		6H	
		6I	
		6J	
		6K	
		6L	
		6M	
		6N	
		6O	
		6P	
		6Q	
		6R	
		6S	
		6T	
		6U	
		6V	
		6W	
		6X	
		6Y	
		6Z	
		7A	
		7B	
		7C	
		7D	
		7E	
		7F	
		7G	
		7H	
		7I	
		7J	
		7K	
		7L	
		7M	
		7N	
		7O	
		7P	
		7Q	
		7R	
		7S	
		7T	
		7U	
		7V	
		7W	
		7X	
		7Y	
		7Z	
		8A	
		8B	
		8C	
		8D	
		8E	
		8F	
		8G	
		8H	
		8I	
		8J	
		8K	
		8L	
		8M	
		8N	
		8O	
		8P	
		8Q	
		8R	
		8S	
		8T	
		8U	
		8V	
		8W	
		8X	
		8Y	
		8Z	
		9A	
		9B	
		9C	
		9D	
		9E	
		9F	
		9G	
		9H	
		9I	
		9J	
		9K	
		9L	
		9M	
		9N	
		9O	
		9P	
		9Q	
		9R	
		9S	
		9T	
		9U	
		9V	
		9W	
		9X	
		9Y	
		9Z	
		0A	
		0B	
		0C	
		0D	
		0E	
		0F	
		0G	
		0H	
		0I	
		0J	
		0K	
		0L	
		0M	
		0N	
		0O	
		0P	
		0Q	
		0R	
		0S	
		0T	
		0U	
		0V	
		0W	
		0X	
		0Y	
		0Z	
		1A	
		1B	
		1C	
		1D	
		1E	
		1F	
		1G	
		1H	
		1I	
		1J	
		1K	
		1L	
		1M	
		1N	
		1O	
		1P	
		1Q	
		1R	
		1S	
		1T	
		1U	
		1V	
		1W	
		1X	
		1Y	
		1Z	
		2A	
		2B	
		2C	
		2D	
		2E	
		2F	
		2G	
		2H	
		2I	
		2J	
		2K	
		2L	
		2M	
		2N	
		2O	
		2P	
		2Q	
		2R	
		2S	
		2T	
		2U	
		2V	
		2W	
		2X	
		2Y	
		2Z	
		3A	
		3B	
		3C	
		3D	
		3E	
		3F	
		3G	
		3H	
		3I	
		3J	
		3K	
		3L	
		3M	
		3N	
		3O	
		3P	
		3Q	
		3R	
		3S	
		3T	
		3U	
		3V	
		3W	
		3X	
		3Y	
		3Z	
		4A	
		4B	
		4C	
		4D	
		4E	
		4F	
		4G	
		4H	
		4I	
		4J	
		4K	
		4L	
		4M	
		4N	
		4O	
		4P	
		4Q	
		4R	
		4S	
		4T	
		4U	
		4V	
		4W	
		4X	
		4Y	
		4Z	
		5A	
		5B	
		5C	

POINT				Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
FA		FB		FC	
		191 916	932 665	FF	1 124 581
			254 000	FI	254 000
		191 916	1 186 665	FL	1 378 581
				FM	
				FN	
				FO	67 241
				FP	4 224
				FQ	373
				FR	1 450 421
				FS	
				FT	
				FU	452 481
				FV	(18 333)
				FW	403 476
				FX	3 222
				FY	529 194
				FZ	212 556
				GA	1 859
				GB	
				GC	
				GD	
				GE	3 220
				GF	1 587 677
				GG	(137 255)
				GH	
				GI	
				GJ	
				GK	
				GL	3 950
				GM	
				GN	
				GO	
				GP	3 950
				GQ	16 256
				GR	4 875
				GS	
				GT	
				GU	21 131
				GV	(17 18
				GW	(154 43

IMPÔTS (Art. 110 D, III - IV + V - VI)



Handwritten signature

DÉBIT				CREDIT				Néant <input type="checkbox"/> *	
DIMINUTIONS				Augmentations					
Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
TOTAL I				D8				D9	
TOTAL II				KE				KF	
TOTAL III				KH				KI	
TOTAL IV				KK				KL	
TOTAL V				KN				KO	
TOTAL VI				KQ				KR	
TOTAL VII				KT				KU	
TOTAL VIII				KW				KX	
TOTAL IX				KZ				LA	
TOTAL X				LC				LD	
TOTAL XI				LF				LG	
TOTAL XII				LI				LJ	
TOTAL XIII				LL				LM	
TOTAL XIV				LO				LP	
TOTAL XV				8M				8T	
TOTAL XVI				8V				8W	
TOTAL XVII				1R				1S	
TOTAL XVIII				1U				1V	
TOTAL XIX				LR				LS	
TOTAL XX				ØH				ØJ	
TOTAL XXI				ØM				ØN	
TOTAL XXII				ØP				ØQ	
TOTAL XXIII				ØR				ØS	
TOTAL XXIV				ØT				ØU	
TOTAL XXV				ØV				ØW	
TOTAL XXVI				ØX				ØY	
TOTAL XXVII				ØZ				ØAA	
TOTAL XXVIII				ØAB				ØAC	
TOTAL XXIX				ØAD				ØAE	
TOTAL XXX				ØAF				ØAG	
TOTAL XXXI				ØAH				ØAI	
TOTAL XXXII				ØAJ				ØAK	
TOTAL XXXIII				ØAL				ØAM	
TOTAL XXXIV				ØAN				ØAO	
TOTAL XXXV				ØAP				ØAQ	
TOTAL XXXVI				ØAR				ØAS	
TOTAL XXXVII				ØAT				ØAU	
TOTAL XXXVIII				ØAV				ØAW	
TOTAL XXXIX				ØAX				ØAY	
TOTAL XL				ØAZ				ØBA	
TOTAL XLI				ØBB				ØBC	
TOTAL XLII				ØBD				ØBE	
TOTAL XLIII				ØBF				ØBG	
TOTAL XLIV				ØBH				ØBI	
TOTAL XLV				ØBJ				ØBK	
TOTAL XLVI				ØBL				ØBM	
TOTAL XLVII				ØBN				ØBO	
TOTAL XLVIII				ØBP				ØBQ	
TOTAL XLIX				ØBR				ØBS	
TOTAL L				ØBT				ØBU	
TOTAL LI				ØBV				ØBW	
TOTAL LII				ØBX				ØBY	
TOTAL LIII				ØBZ				ØCA	
TOTAL LIV				ØCB				ØCC	
TOTAL LV				ØCD				ØCE	
TOTAL LVI				ØCF				ØCG	
TOTAL LVII				ØCH				ØCI	
TOTAL LVIII				ØCJ				ØCK	
TOTAL LIX				ØCL				ØCM	
TOTAL LX				ØCN				ØCO	
TOTAL LXI				ØCP				ØCQ	
TOTAL LXII				ØCR				ØCS	
TOTAL LXIII				ØCT				ØCU	
TOTAL LXIV				ØCV				ØCW	
TOTAL LXV				ØCX				ØCY	
TOTAL LXVI				ØCZ				ØDA	
TOTAL LXVII				ØDB				ØDC	
TOTAL LXVIII				ØDD				ØDE	
TOTAL LXIX				ØDF				ØDG	
TOTAL LXX				ØDH				ØDI	
TOTAL LXXI				ØDJ				ØDK	
TOTAL LXXII				ØDL				ØDM	
TOTAL LXXIII				ØDN				ØDO	
TOTAL LXXIV				ØDP				ØDQ	
TOTAL LXXV				ØDR				ØDS	
TOTAL LXXVI				ØDT				ØDU	
TOTAL LXXVII				ØDV				ØDW	
TOTAL LXXVIII				ØDX				ØDY	
TOTAL LXXIX				ØDZ				ØEA	
TOTAL LXXX				ØEB				ØEC	
TOTAL LXXXI				ØED				ØEE	
TOTAL LXXXII				ØEF				ØEG	
TOTAL LXXXIII				ØEH				ØEI	
TOTAL LXXXIV				ØEJ				ØEK	
TOTAL LXXXV				ØEL				ØEM	
TOTAL LXXXVI				ØEN				ØEO	
TOTAL LXXXVII				ØEP				ØEQ	
TOTAL LXXXVIII				ØER				ØES	
TOTAL LXXXIX				ØET				ØEU	
TOTAL LXXXX				ØEV				ØEW	
TOTAL LXXXXI				ØEX				ØEY	
TOTAL LXXXXII				ØEZ				ØFA	
TOTAL LXXXXIII				ØFB				ØFC	
TOTAL LXXXXIV				ØFD				ØFE	
TOTAL LXXXXV				ØFF				ØFG	
TOTAL LXXXXVI				ØFH				ØFI	
TOTAL LXXXXVII				ØFJ				ØFK	
TOTAL LXXXXVIII				ØFL				ØFM	
TOTAL LXXXXIX				ØFN				ØFO	
TOTAL LXXXXX				ØFP				ØFQ	
TOTAL LXXXXXI				ØFR				ØFS	
TOTAL LXXXXXII				ØFT				ØFU	
TOTAL LXXXXXIII				ØFV				ØFW	
TOTAL LXXXXXIV				ØFX				ØFY	
TOTAL LXXXXXV				ØFZ				ØGA	
TOTAL LXXXXXVI				ØGB				ØGC	
TOTAL LXXXXXVII				ØGD				ØGE	
TOTAL LXXXXXVIII				ØGF				ØGG	
TOTAL LXXXXXIX				ØGH				ØGI	
TOTAL LXXXXXX				ØGJ				ØGK	
TOTAL LXXXXXXI				ØGL				ØGM	
TOTAL LXXXXXXII				ØGN				ØGO	
TOTAL LXXXXXXIII				ØGP				ØGQ	
TOTAL LXXXXXXIV				ØGR				ØGS	
TOTAL LXXXXXXV				ØGT				ØGU	
TOTAL LXXXXXXVI				ØGV				ØGW	
TOTAL LXXXXXXVII				ØGX				ØGY	
TOTAL LXXXXXXVIII				ØGZ				ØHA	
TOTAL LXXXXXXIX				ØHB				ØHC	
TOTAL LXXXXXXX				ØHD				ØHE	
TOTAL LXXXXXXXI				ØHF				ØHG	
TOTAL LXXXXXXXII				ØHH				ØHI	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØHJ				ØHK	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØHL				ØHM	
TOTAL LXXXXXXXV				ØHN				ØHO	
TOTAL LXXXXXXXVI				ØHP				ØHQ	
TOTAL LXXXXXXXVII				ØHR				ØHS	
TOTAL LXXXXXXXVIII				ØHT				ØHU	
TOTAL LXXXXXXXIX				ØHV				ØHW	
TOTAL LXXXXXXX				ØHX				ØHY	
TOTAL LXXXXXXXI				ØHZ				ØIA	
TOTAL LXXXXXXXII				ØIB				ØIC	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØID				ØIE	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØIF				ØIG	
TOTAL LXXXXXXXV				ØIH				ØII	
TOTAL LXXXXXXXVI				ØIJ				ØIK	
TOTAL LXXXXXXXVII				ØIL				ØIM	
TOTAL LXXXXXXXVIII				ØIN				ØIO	
TOTAL LXXXXXXXIX				ØIP				ØIQ	
TOTAL LXXXXXXX				ØIR				ØIS	
TOTAL LXXXXXXXI				ØIT				ØIU	
TOTAL LXXXXXXXII				ØIV				ØIW	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØIX				ØIY	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØIZ				ØJA	
TOTAL LXXXXXXXV				ØJB				ØJC	
TOTAL LXXXXXXXVI				ØJD				ØJE	
TOTAL LXXXXXXXVII				ØJF				ØJG	
TOTAL LXXXXXXXVIII				ØJH				ØJI	
TOTAL LXXXXXXXIX				ØJJ				ØJK	
TOTAL LXXXXXXX				ØJL				ØJM	
TOTAL LXXXXXXXI				ØJN				ØJO	
TOTAL LXXXXXXXII				ØJP				ØJQ	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØJR				ØJS	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØJT				ØJU	
TOTAL LXXXXXXXV				ØJV				ØJW	
TOTAL LXXXXXXXVI				ØJX				ØJY	
TOTAL LXXXXXXXVII				ØJZ				ØKA	
TOTAL LXXXXXXXVIII				ØKB				ØKC	
TOTAL LXXXXXXXIX				ØKD				ØKE	
TOTAL LXXXXXXX				ØKF				ØKG	
TOTAL LXXXXXXXI				ØKH				ØKI	
TOTAL LXXXXXXXII				ØKJ				ØKL	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØKK				ØKM	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØKN				ØKO	
TOTAL LXXXXXXXV				ØKQ				ØKR	
TOTAL LXXXXXXXVI				ØKT				ØKU	
TOTAL LXXXXXXXVII				ØKW				ØKX	
TOTAL LXXXXXXXVIII				ØKZ				ØLA	
TOTAL LXXXXXXXIX				ØLC				ØLD	
TOTAL LXXXXXXX				ØLF				ØLG	
TOTAL LXXXXXXXI				ØLI				ØLJ	
TOTAL LXXXXXXXII				ØLL				ØLM	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØLO				ØLP	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØLG				ØLT	
TOTAL LXXXXXXXV				ØLU				ØLW	
TOTAL LXXXXXXXVI				ØLV				ØLX	
TOTAL LXXXXXXXVII				ØLW				ØLY	
TOTAL LXXXXXXXVIII				ØLX				ØLZ	
TOTAL LXXXXXXXIX				ØLY				ØMA	
TOTAL LXXXXXXX				ØLZ				ØMB	
TOTAL LXXXXXXXI				ØMZ				ØMC	
TOTAL LXXXXXXXII				ØMA				ØMD	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØMB				ØME	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØMC				ØMH	
TOTAL LXXXXXXXV				ØMD				ØMI	
TOTAL LXXXXXXXVI				ØME				ØML	
TOTAL LXXXXXXXVII				ØMH				ØMO	
TOTAL LXXXXXXXVIII				ØML				ØMR	
TOTAL LXXXXXXXIX				ØMN				ØMS	
TOTAL LXXXXXXX				ØMQ				ØMT	
TOTAL LXXXXXXXI				ØMR				ØMW	
TOTAL LXXXXXXXII				ØMS				ØMX	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØMT				ØMY	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØMW				ØMZ	
TOTAL LXXXXXXXV				ØMX				ØND	
TOTAL LXXXXXXXVI				ØMY				ØNE	
TOTAL LXXXXXXXVII				ØMZ				ØNH	
TOTAL LXXXXXXXVIII				ØND				ØNI	
TOTAL LXXXXXXXIX				ØNE				ØOW	
TOTAL LXXXXXXX				ØNH				ØOZ	
TOTAL LXXXXXXXI				ØNI				ØP	
TOTAL LXXXXXXXII				ØOW				ØQ	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØOZ				ØR	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØP				ØS	
TOTAL LXXXXXXXV				ØQ				ØT	
TOTAL LXXXXXXXVI				ØR				ØU	
TOTAL LXXXXXXXVII				ØS				ØV	
TOTAL LXXXXXXXVIII				ØT				ØW	
TOTAL LXXXXXXXIX				ØU				ØX	
TOTAL LXXXXXXX				ØV				ØY	
TOTAL LXXXXXXXI				ØW				ØZ	
TOTAL LXXXXXXXII				ØX				ØAA	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØY				ØAB	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØZ				ØAC	
TOTAL LXXXXXXXV				ØAA				ØAD	
TOTAL LXXXXXXXVI				ØAB				ØAE	
TOTAL LXXXXXXXVII				ØAC				ØAF	
TOTAL LXXXXXXXVIII				ØAD				ØAG	
TOTAL LXXXXXXXIX				ØAE				ØAH	
TOTAL LXXXXXXX				ØAF				ØAI	
TOTAL LXXXXXXXI				ØAG				ØAJ	
TOTAL LXXXXXXXII				ØAH				ØAK	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØAJ				ØAL	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØAK				ØAM	
TOTAL LXXXXXXXV				ØAL				ØAN	
TOTAL LXXXXXXXVI				ØAM				ØAO	
TOTAL LXXXXXXXVII				ØAN				ØAP	
TOTAL LXXXXXXXVIII				ØAO				ØAQ	
TOTAL LXXXXXXXIX				ØAP				ØAR	
TOTAL LXXXXXXX				ØAQ				ØAS	
TOTAL LXXXXXXXI				ØAR				ØAT	
TOTAL LXXXXXXXII				ØAS				ØAU	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØAT				ØAV	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØAU				ØAW	
TOTAL LXXXXXXXV				ØAV				ØAX	
TOTAL LXXXXXXXVI				ØAW				ØAY	
TOTAL LXXXXXXXVII				ØAX				ØAZ	
TOTAL LXXXXXXXVIII				ØAY				ØBA	
TOTAL LXXXXXXXIX				ØAZ				ØBB	
TOTAL LXXXXXXX				ØBA				ØBC	
TOTAL LXXXXXXXI				ØBB				ØBD	
TOTAL LXXXXXXXII				ØBC				ØBE	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØBD				ØBF	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØBE				ØBG	
TOTAL LXXXXXXXV				ØBF				ØBH	
TOTAL LXXXXXXXVI				ØBG				ØBI	
TOTAL LXXXXXXXVII				ØBH				ØBJ	
TOTAL LXXXXXXXVIII				ØBI				ØBK	
TOTAL LXXXXXXXIX				ØBJ				ØBL	
TOTAL LXXXXXXX				ØBK				ØBM	
TOTAL LXXXXXXXI				ØBL				ØBN	
TOTAL LXXXXXXXII				ØBM				ØBO	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØBN				ØBP	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØBO				ØBQ	
TOTAL LXXXXXXXV				ØBP				ØBR	
TOTAL LXXXXXXXVI				ØBQ				ØBS	
TOTAL LXXXXXXXVII				ØBR				ØBT	
TOTAL LXXXXXXXVIII				ØBS				ØBU	
TOTAL LXXXXXXXIX				ØBT				ØBV	
TOTAL LXXXXXXX				ØBU				ØBW	
TOTAL LXXXXXXXI				ØBV				ØBX	
TOTAL LXXXXXXXII				ØBW				ØBY	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØBX				ØBZ	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØBY				ØCA	
TOTAL LXXXXXXXV				ØBZ				ØCB	
TOTAL LXXXXXXXVI				ØCA				ØCC	
TOTAL LXXXXXXXVII				ØCB				ØCD	
TOTAL LXXXXXXXVIII				ØCC				ØCE	
TOTAL LXXXXXXXIX				ØCD				ØCF	
TOTAL LXXXXXXX				ØCE				ØCG	
TOTAL LXXXXXXXI				ØCF				ØCH	
TOTAL LXXXXXXXII				ØCG				ØCI	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØCH				ØCJ	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØCI				ØCK	
TOTAL LXXXXXXXV				ØCJ				ØCL	
TOTAL LXXXXXXXVI				ØCK				ØCM	
TOTAL LXXXXXXXVII				ØCL				ØCN	
TOTAL LXXXXXXXVIII				ØCM				ØCO	
TOTAL LXXXXXXXIX				ØCN				ØCP	
TOTAL LXXXXXXX				ØCO				ØCQ	
TOTAL LXXXXXXXI				ØCP				ØCR	
TOTAL LXXXXXXXII				ØCQ				ØCS	
TOTAL LXXXXXXXIII				ØCR				ØCT	
TOTAL LXXXXXXXIV				ØCS				ØCU	
TOTAL LXXXXXXXV				ØCT					

POINT	Néant <input type="checkbox"/> *
-------	----------------------------------

**OPERATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
CI	CY	EL		EM		EN	
II	PE	PF		PG		PH	
	PI	PJ		PK		PL	
	PM	PN		PO		PQ	
	PR	PS		PT		PU	
	PV	PW		PX		PY	
	PZ	QA	122	QB		QC	122
	QD	QE		QF		QG	
	QH	QI		QJ		QK	12 490
	QL	QM	1 738	QN		QO	8 123
	QP	QR		QS		QT	
III	QU	QV	1 860	QW		QX	20 736
IV	ØN	ØP	1 860	ØQ		ØR	20 736

DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

DOTATIONS		REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Colonne 2 de dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
	N2	N3	N4	N5	N6		
	P6	P7	P8	P9	Q1		
	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
	R2	R3	R4	R5	R6		
	R9	S1	S2	S3	S4		
	S7	S8	S9	T1	T2		
	T5	T6	T7	T8	T9		
	U3	U4	U5	U6	U7		
	V1	V2	V3	V4	V5		
	V8	V9	W1	W2	W3		
	W6	W7	W8	W9	X1		
	X4	X5	X6	X7	X8		
		NM			NO		
	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		

MONTANT NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE		AUGMENTATIONS		DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX AMORTISSEMENTS		MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE	
				Z9		Z8	
				SP		SR	



Handwritten signature

Méthodes comptables

POINT

l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 1 215 267 euros
e, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 51 217 euros.

recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

partie intégrante des comptes annuels.

le 01/10/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables
différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de

comptables d'un exercice à l'autre,

des d'établissement et de présentation des comptes annuels.

évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ons significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de
par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction
et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en
selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à
l'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne
sont pas des coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément
à ses usages.

amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

à 10 ans

pour simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

à la clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices
de dépréciation notablement de la valeur.



Méthodes comptables

compréhendent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement administrées par les administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement imputables aux matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

La méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier

est la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours de la production faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est

la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur

un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité vérifiée et certifiée, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Emprunts

Les emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Provisions exceptionnelles

Les provisions exceptionnelles tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

En cas de monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, le taux de change pris avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également

Les provisions en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des provisions en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les provisions compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

La société ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

méthodes comptables**tivité et emploi**

17 au bilan au 30/06/2017 de : - 8 090 €

9 - charges de personnel - CICE soit un total de 6 009 €

on de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)
montant de 6 009 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

La date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice
La date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hacem', is written over a horizontal line.

VIEW POINT

Société anonyme au capital de 40.000 euros

Siège social : CIVRIEUX (01390) - 67 rue Copernic

377.610.928 RCS BOURG-EN-BRESSE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DU 30 DECEMBRE 2019**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PRESENTEE A L'ASSEMBLEE**

générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, et constatant que
ce clos le 30 juin 2019 fait apparaître une perte nette comptable de
cide de l'imputer sur le compte "Autres réserves", dont le montant se
a somme de 598.976,30 euros à la somme de 547.759,33 euros.

tion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Capital de 40 000 €
Illée

MURG EN BRESSE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2019

Société VIEW POINT,

Mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué
annuels de la société VIEW POINT relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019 tels
présent rapport.

es comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français,
t donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi
ncière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Opinion

notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous
ats que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

ui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie
ommissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

otre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont
ode du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous
services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Vaccu', is written over a horizontal line.

Appréciations

dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la vérification des comptes annuels, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, d'un point de vue professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de votre société.

En particulier, nous attirons votre attention sur la note en annexe, au paragraphe "immobilisations financières", sur les provisions pour dépréciation sur titres de participation et créances sur sociétés filiales », et les provisions pour dépréciation sur titres de participation et créances sur sociétés filiales », et les provisions pour dépréciation sur titres de participation et créances sur sociétés filiales ».

Les appréciations ci-dessus portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ne constituent pas la base de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les comptes annuels pris isolément.

Observation sur le rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Le rapport de gestion a été établi conformément au procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en matière de rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés, dans les conditions spécifiques prévues par la loi.

En ce qui concerne l'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels figurant dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Enfin, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de décision, au contrôle, et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été fournies dans le rapport de gestion.

Observation sur la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise

En ce qui concerne l'observation d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux normes comptables françaises ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle constitue, l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, de fraudes ou résultent d'erreurs.

En ce qui concerne l'observation sur les comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société d'exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation. Il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les observations ci-dessus ont été arrêtées par votre Conseil d'Administration.

Mission du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

En ce qui concerne l'observation d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir que l'audit conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter une anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles soient détectées individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les dirigeants prennent en se fondant sur ceux-ci.

En ce qui concerne l'observation sur l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes annuels n'a pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



dit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en
e aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

alue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives,
proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des
audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et
ur fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative
ne fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une
fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les
ions ou le contournement du contrôle interne ;

issance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures
ées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité
erne ;

caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable
s comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant
es comptes annuels ;

caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de
ploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude
e à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la
ociété à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments
à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou
érieures pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à
e incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les
ournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces
e sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec
efus de certifier ;

présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels
érations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 12 décembre 2019

Le Commissaire aux Comptes

SAS ALSA
Vincent LAGNIER

